



COMMUNIQUÉ

Les premiers ministres s'entendent sur le fait que les arrangements fiscaux au Canada doivent être corrigés

MONTREAL, 11 avril 2006 – Le Conseil de la fédération a rencontré aujourd'hui le Comité consultatif sur le déséquilibre fiscal. Les membres du Comité ont alors présenté leur rapport et leurs recommandations. Ils ont également répondu aux questions des premiers ministres.

Le Conseil de la fédération a créé le Comité consultatif sur le déséquilibre fiscal en mai 2005. Le mandat de ce comité consistait à revoir et à analyser les causes sous-jacentes du déséquilibre fiscal au Canada, à étudier un ensemble de mécanismes visant à résoudre ces déséquilibres et à formuler des recommandations sur les moyens de rétablir l'équilibre fiscal au Canada.

Les premiers ministres demeurent très préoccupés par le fait qu'un déséquilibre fiscal significatif persiste encore au Canada. Les provinces et les territoires constatent qu'il est de plus en plus difficile de maintenir les programmes et services importants relevant des compétences provinciales et des responsabilités territoriales, notamment les soins de santé, l'éducation et les programmes sociaux, tout en continuant d'investir dans d'autres priorités telles que l'agriculture, les transports, les infrastructures et la compétitivité économique.

Au Canada, chaque ordre de gouvernement a des responsabilités constitutionnelles précises qui lui sont propres. Les premiers ministres ont réitéré leur vision partagée voulant qu'un équilibre est nécessaire entre les dépenses découlant de ces responsabilités et la capacité de les financer.

Les premiers ministres ont aussi réitéré leur appui au principe constitutionnel voulant que les gouvernements provinciaux aient accès à des revenus suffisants pour fournir des niveaux de services publics raisonnablement comparables à des niveaux de fiscalité raisonnablement comparables. De la même façon, les premiers ministres ont confirmé que les accords de financement des territoires doivent leur permettre d'obtenir des revenus suffisants pour fournir à leurs citoyens des niveaux de services publics comparables.

Le rapport du Comité consultatif intitulé *Réconcilier l'irréconciliable : s'attaquer au déséquilibre fiscal au Canada*, a été complété le 31 mars 2006. Ce rapport a analysé une série d'enjeux fiscaux très complexes, notamment les déséquilibres fiscaux vertical et horizontal, qui existent présentement au Canada.

Les premiers ministres remercient les membres du Comité consultatif sur le déséquilibre fiscal pour ce rapport et pour l'immense travail qu'a nécessité l'étude de ces enjeux complexes. Les provinces et les territoires étudieront maintenant plus en détail le rapport présenté par le Comité consultatif.

Les premiers ministres ont également souligné que le Groupe d'experts sur la péréquation et sur la formule de financement des territoires devrait déposer son rapport un peu plus tard ce printemps. Les premiers ministres attendent ce rapport du comité fédéral et ses recommandations avec impatience. Les premiers ministres demanderont également à rencontrer les membres du groupe d'experts fédéraux en vue de revoir leur rapport et leurs recommandations dès que celui-ci sera déposé.

Les premiers ministres tiendront compte du rapport du Comité consultatif et du rapport du Groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires et d'autres sources d'information afin de progresser sur la question du règlement du déséquilibre fiscal et comment approcher le gouvernement fédéral sur cette question au cours des prochains mois.

Les premiers ministres ont indiqué que le déséquilibre fiscal entre les revenus et les responsabilités du gouvernement fédéral et ceux des gouvernements des provinces et des territoires fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile d'améliorer la qualité de services essentiels tels l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle.

Les premiers ministres comprennent l'importance de s'assurer que les systèmes d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle permettent aux Canadiens d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour être concurrentiels dans l'économie mondiale du 21^e siècle.

Les premiers ministres soulignent que les provinces et les territoires ont déjà effectué des investissements considérables dans les domaines de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle. Toutefois, au cours de la dernière décennie, les transferts fédéraux pour les établissements d'enseignement postsecondaire dans le cadre du transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) n'ont pas suivi la croissance des besoins. Comme première étape, à titre de premier versement pour régler le déséquilibre fiscal, les premiers ministres des provinces et des territoires demandent au premier ministre du Canada de restaurer le TCPS à son niveau de 1994-1995.

Les premiers ministres ont également souligné le fait que l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle revêtent une importance cruciale pour la prospérité future du Canada. Le Conseil est convaincu de l'importance d'établir un partenariat financier avec le gouvernement fédéral pour assurer aux Canadiens l'accès à l'enseignement

postsecondaire et à la formation professionnelle dont ils ont besoin afin d'être en mesure de relever les défis qu'impose l'économie mondiale.

Le Conseil de la fédération a analysé les progrès réalisés par leurs ministres dans l'élaboration d'une stratégie pancanadienne sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle. Les premiers ministres ont exprimé leur appréciation pour le travail effectué lors du sommet national par près de 300 représentants du monde étudiant, des collèges, des universités, du monde des affaires et du monde syndical, ainsi que des groupes sous-représentés, y compris les autochtones, les immigrants et les personnes handicapées. Les premiers ministres examineront la stratégie lors de la rencontre annuelle du Conseil qui aura lieu à Saint-John's, à Terre-Neuve-et-Labrador.

- 30 -

Relations avec les médias :

Marisa Etmanski
Bureau du premier ministre, Alberta
Communications
(780) 232-7386